L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 JANVIER 1873.

Même Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 23 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Périet, à la Bourse d'Encan St-Louis, rue St-Louis—1° Belle maison en bois, rue Dumaine; 2° Terrains pour bâtir, rue Marais; 3° Agréable résidence, rue Crape; 4° Trois terrains, au coin des rues Esplanade et Bourgogne; 5° Grande bâtisse en bois et à étage, sur deux terrains.

Par E. Roger & Co.—Grande vente à crédit de bottes, souliers et brodequins.

Par Nash & Hodgson, au No 126, rue St-Pierre—Tout le contenu de la dite maison.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Linge de chemisés, lingerie de messieurs; chapeaux, casquettes, parapluies, etc.

Par Vincent & Co, aux Nos 42 et 44 de la rue de la Douane—Marchandises sèches, bonneterie, "notions," articles de fantaisie, etc.

Meubles de maison, Verreries, Porcelaine, etc., à l'encan.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront aujourd'hui, à 11 heures du matin, rue St. Pierre, 126, entre les rues Remparts et Bourgogne, un très bel assortiment de meubles de maison, un élégant service de porcelaine pour déjeuner et dîner, des verreries fines, pendules, gravures, etc. Voyez l'annonce.

ATTENTION !

MM. G. de Périet & Co., vendront aujourd'hui, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes :

1° Les trois terrains de valeur formant l'angle des rues Esplanade et Bourgogne.

2° La belle maison en bois à étage, No 268 rue Dumaine.

3° Un terrain de très grande valeur rue Marais entre Ursulines et Bayou.

4° La maison No 346 rue Crape ou Bourgogne de agréable résidence de famille.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au debits.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les porteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Jeudi soir, 23 Janvier 1873.

OPÉRA—Nos Intimes : Les Jurons de Cadillac.

ACADÉMIE.—Robin Hood.

VARIÉTÉS—Meg Merrilies, du drame Guy Mannering.

ST. CHARLES.—Kind to a Fault—The Lingard, Sketches—Les Larrons.

SALLE DE LA FAIRPLAY-UNION.—Grande Foire Diocésaine.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Les affaires de la Louisiane à Washington.

Il y a déjà quelque temps que nous entretenons, presque tous les jours, des circonstances, des faits ou des informations favorables à la cause de la Législature et du gouvernement du peuple en Louisiane, mais rien n'a jamais valu, pour le succès de cette cause, ce que vaut la communication que le Président Grant a été obligé de faire au Congrès. Nos lecteurs ont dû le remarquer, tout le procès est dans les documents annoncés par la télégraphe et dont si nous donne le texte en abrégé. Ces documents seront une révélation pour le peuple Américain qui a cru peut être jusqu'ici que les prétentions des fusionistes en Louisiane n'étaient pas absolument fondées et que si le parti nègre a été battu aux élections, il l'a été par les intrigues, les fraudes et les violences des officiers préposés aux élections par le gouverneur Warmoth.

On comprend, en effet, par les pièces communiquées, (déplorable communication pour Grant et qui a dû coûter gros à son orgueil et à son amour propre), que le parti ultra-républicain pour écrire ainsi devait depuis longtemps se croire aux abois, puisqu'il paraît toujours avoir compté en définitive, sur la coopération de l'Exécutif fédéral et sur la force armée. Cette idée ressort de toutes les lignes que le télégraphe a puisées dans les lettres et télégrammes des hommes de la Douane.

L'un dit : le décret de la cour emporte tout et, s'il est mis à exécution, il sauvera la majorité républicaine, donnera une législature républicaine et un gouvernement républicain à la Louisiane et arrêtera Warmoth dans ses usurpations."

C'est M. Casey qui adresse ces lignes à son beau-frère le président Grant, et ce dernier n'a pas compris que c'était là un aveu de faiblesse et qu'il n'était point surprenant qu'un parti si faible n'eut point la majorité. D'ailleurs la faiblesse du parti était connue, puisqu'en 1868 il avait été déjà battu aux élections présidentielles. Pourquoi donc ne pouvait-il arriver en 1872 ce qui était déjà arrivé auparavant ? En 1868, la majorité de Seymour sur Grant fut beaucoup plus forte que celle de Greeley. Ce simple rapprochement aurait dû dessiller les yeux de l'Exécutif et le rappeler à lui-même. Quel désappointement amer il se fut épargné !

Mais il ne sent rien, ne comprend rien et pour lui la lumière est impossible. Il continue à se laisser adresser les plaintes des officiers fédéraux et les dénonciations de ses créatures. Le même Casey lui écrit cinq jours après :

"Nos gens sont pauvres, nos adversaires sont riches et ces dernières font des offres auxquelles il est difficile de résister. Il est à craindre que notre phorum ne soit brisé. Le retard à mettre les troupes à la disposition du gouverneur Pinchback, en vertu de la résolution jointe de lundi, désespère nos amis et encourage nos ennemis. S'il est fait droit à la réquisition de la Législature, toutes les difficultés seront écartées, le pays sera sauvé ; tout marchera tranquillement et la marée tournera à l'instant même en notre faveur."

A ces suppliques redoublées et à ces manifestations incessantes de détresse, un autre homme que Grant eut vu qu'il s'était fourvoyé et que le plus honnête parti qu'il eut à prendre était non seulement de couper court à son intervention, mais encore de faire tirer ses troupes et laissant les citoyens de l'Etat libres de régler entre eux leurs affaires locales. Mais point, Grant toujours dominé par son esprit étroit de rancune soit contre un homme soit contre un Etat, reconnaît le gouvernement de Pinchback et le met à perpétuité sous la protection des bayonnettes fédérales.

La dépêche suivante, de Casey, détermine cette reconnaissance :

"Il est important que vous reconnaissiez immédiatement la législature du gouverneur Pinchback, soit en chargeant le général Emory de compliciter aux réquisitions de cette législature, soit autrement. Cette mesure arrangera bien des choses. Agissez et je la conseillerai vivement."

Le 12 décembre, le même M. Casey, qui l'on avait supposé quelques sentiments de raison et de justice, parce qu'il ne jouait pas ici de rôle ostensible dans cette intrigue républicaine, écrivait encore à son beau-frère, le Président des Etats-Unis :

"Un conflit peut avoir lieu à tout moment et dans mon opinion, il n'y a pas de sûreté pour le mouvement légal sans le secours des troupes fédérales. La Cour Suprême qui connue pour sympathiser avec le gouvernement républicain de l'Etat."

Ces télégrammes, avec ceux de Kellogg et de Packard, soutenant sans le prouver, que la Législature de fusion est composée de gens qui n'ont jamais figuré sur les listes de retours ; soutenant encore qu'il n'y a qu'un voleur sur neuf dans la population blanche tandis qu'il y en a un sur cinq dans la population noire ou de couleur, composent en abrégé l'histoire de cette intervention fédérale armée, qui a privé tout un Etat de son droit de suffrage en confisquant la majorité au profit de la minorité et du parti le plus ignorant.

Et ce résultat est dû à trois personnes, à trois hommes, étrangers à cet Etat, et dont deux sont des créatures directes de l'Exécutif ; et Grant n'a pu faire cette simple réflexion, qu'il serait d'instrument à une cabale infiniment petite, laquelle sans lui n'aurait ni force, ni crédit, ni appui et dont les chefs, sans lui encore, ne seraient jamais sortis de l'obscurité la plus profonde. Par qui donc a-t-il été conseillé ? On dit souvent que le peuple des Etats-Unis n'a pas toujours élevé à la première place ses hommes les plus forts et les plus célèbres, ce qui est vrai ; mais il n'avait jamais manqué jusqu'ici d'y élever au moins des hommes de sens, d'un esprit droit et honnête, et toujours scrupuleusement dévoués jusqu'à la moindre des libertés constitutionnelles.

Grant est le premier qui ait manqué à sa mission ; il est le premier président qui ait porté atteinte à la liberté électorale d'un Etat. Quel terrible chef d'accusation contre lui, s'il eut commis autre chose qu'un crime au profit du parti qui a la majorité ! Le président Johnson fut *impeached* par cela seul qu'il y avait entre lui et la majorité une différence d'opinion sur le droit que s'était arrogé le Congrès de reconstruire les Etats du Sud. Maintenant, il ne s'agit pas d'opinion sur un droit tout au moins douteux ; il s'agit d'un acte illégal, inconstitutionnel ; il s'agit d'une déclaration de guerre faite à un Etat qui a voté à sa guise ; il s'agit d'une invasion armée sur le territoire d'un Etat, fidèle à l'Union, et coupable seulement d'avoir usé avec honnêteté et loyauté des franchises que la Constitution fédérale garantit à tous les Etats de la fédération. Et il n'y aura pas d'impeachment !

Grant n'est pas seulement condamné ici par la conscience d'autrui, mais aussi par la sienne propre ; car il y a cinq jours à peine qu'il lançait un ordre contre le nomadisme des places fédérales et des places d'Etat, et cet ordre, sans son effet à partir du 4 mars prochain. Ainsi, à partir du 4 mars prochain, les hommes de la Douane, en Louisiane, seront forcés d'opérer entre les places fédérales et les places d'Etat.

Cet ordre étant venu à la suite des troubles, des événements ou des crimes de la Louisiane, ne prouve-t-il pas, indirectement au moins, que Casey, Packard et Kellogg ont abusé de leur position ; que Grant enfin s'en est aperçu et qu'il a fulminé contre eux pour neutraliser ce qui le touche, le mal que son intervention a causé et pour se ressoucier avec l'opinion publique ? Nous ignorons comment la Congrès jugera l'ordre émis, mais il nous semble qu'il est bien difficile de ne pas y voir la condamnation de tous les tripotages de la Douane et aussi la condamnation des décisions du juge Durell.

Le dernier télégramme de Casey, du 12 décembre, condamne aussi la Cour Suprême. Ce télégramme conclut ainsi : "La Cour Suprême (de l'Etat) est connue pour sympathiser avec le parti républicain." Alors, il y avait accord entre cette cour et les hommes de la Douane, et l'accord présuppose un concert, autrement les sentiments de la cour seraient inconnus. Quelle justice ! La Cour Suprême devenant l'instrument d'une cause ou d'un parti politique, et ayant signifié d'avance son sentiment à ce parti ! Comment cette cour pourra-t-elle se tirer de là ? Elle ne le pourrait qu'en rendant un arrêt favorable au gouvernement populaire. Cela seul donnerait à Casey un démenti suffisant.

Maintenant, il est impossible que le Congrès ne juge pas les choses, concernant cette affaire, comme nous venons de les juger nous-mêmes. Les documents parlentles faits parlent, la presse parle, la conscience publique parle ; le droit, l'honneur, la Constitution parlent ; Grant lui-même, honteux de sa précipitation, parle ; il parle avec son ordre contre le quasi. Aujourd'hui ou demain, parfaitement les témoignages ; les pièces justificatives en de l'élection parlement également, les chiffres aussi, et ces chiffres auront un haut langage. Le Congrès a beau être républicain et ultra-républicain même, si l'on veut, il ne pourra pas s'empêcher de voir qu'à l'aide de 3500 affidavits marqués de croix, on a voulu enlever aux fusionistes et républicains libéraux une élection, où même en ajoutant ces affidavits et ces croix au compte du parti opposé, ils ont encore une majorité de 6000, de 7000 et de 8000 votes.

PROJET DE CHEMIN DE FER.—La Compagnie "d'Elevator et d'Entrepôt" à la Nile-Orléans a adressé au Conseil de ville une pétition à l'effet d'obtenir un droit de passage pour construire un chemin de fer avec divers embranchements non déterminés, pour le transport des denrées, marchandises, grains et autres produits. Toutes les autres compagnies auront le droit de faire passer leurs trains sur la nouvelle voie ferrée moyennant un droit fixe et qui sera le même pour tous.

La construction du chemin en question serait entièrement aux frais de la Compagnie d'Elevator et devrait être achevée dans les six mois à partir du jour où l'ordonnance serait adoptée. Ainsi aucune subvention n'est demandée à la ville, bien que la Compagnie s'oblige à tenir en bon état les rues où les lieux publics où ses rails seront établis. La ligne commencerait à l'avenue Louisiana en près de la et descendrait ce suivant ce qu'il est convenu d'appeler la rue Water, jusqu'à un point de la Levée devant la rue Julie.

Voilà le projet de la Compagnie qui paraît compter beaucoup sur ce chemin pour le développement de son commerce de grains. Mais on rapport de communication avec les deux chemins de fer du Jackson et du Texas, elle recevrait de l'Est-Tennessee et de l'Ouest-Virginie du fruit aussi blanc d'hiver avec lequel elle pourrait en élevant plusieurs moulins, fournir à bon marché de la farine aux ports des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud. Nous ne voyons rien d'exagéré dans ce plan, et nous le croyons de nature à donner une grande impulsion au commerce de notre ville. Nous appuyons donc la pétition de la Compagnie de l'Elevator et nous la recommandons à l'attention du Conseil de ville.

☞ On verra plus loin une annonce relative aux obsèques de M. Henry Raphaël Denis, mort hier chez lui, à l'âge de 86 ans. M. Denis, né à Saint-Germain en Laye, près de Paris, était venu ici en 1805, et n'avait pas cessé depuis d'appartenir à notre barreau où il laissera des regrets universels. Depuis long-temps son âge ne lui permettait plus d'aller aux audiences, mais ses conseils étaient précieux, car il était à la fois doué d'un excellent jugement et de beaucoup de droiture. Il possédait en outre de grandes connaissances en droit et ces connaissances donnaient à ses consultations beaucoup de valeur. M. Denis, par lui et par sa famille, avait ici un grand cercle d'amis auxquels sa mort causera sans doute de vifs regrets. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à 4 heures du soir, et le convoi partira de la rue des Remparts No 43, entre les rues Bienville et Dauphine, dernier domicile du défunt.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LAFAYETTE.—On verra plus loin, dans nos colonnes d'assurances, l'état des affaires de cette compagnie d'assurance pour l'année finissant le 31 décembre 1872. Cet état est des plus florissants et des plus prospères. Tout compte fait, la compagnie peut déclarer et déclare, sur le montant payé, un dividende de SOIXANTE-HUIT POUR CENT—dividende qui sera porté au crédit des billets par actions. Nous avons rarement vu un résultat aussi beau, et nous ne sommes point surpris qu'à une réunion des Directeurs, qui a eu lieu le 20 courant, M. Kaspar Auch ait été réélu président à l'unanimité. Nous remarquons aussi, dans la liste des directeurs élus, une foule de noms très connus, et qui nous inspirent une confiance entière dans l'avenir de la compagnie.

CONFISERIE LEMANNE.—Cette confiserie, restée fidèle à l'ancienne ville, et qui n'ambitionne pas les splendeurs de la rue du Canal, est au fond une des plus complètes de la Nouvelle-Orléans. M. Adolphe Lemanne, qui la dirige, possède tous les secrets de son art et en tire un excellent parti. Ses prix sont en tout temps extrêmement modérés. Voir l'annonce.

MONSIEUR RUBINSTEIN.—Nous rappelons aux personnes désireuses d'entendre les deux grands artistes, Rubinstein et Wieniawski, que le vente des billets commencera aujourd'hui au contrôle du théâtre et au magasin de M. L. Grünewald. Il y aura trois concerts et une matinée, les concerts auront lieu lundi, mercredi et vendredi de la semaine prochaine et la matinée samedi. Dans le premier concert, Rubinstein exécutera des morceaux de Beethoven, Liszt, Handel, Field et Chopin, et Wieniawski sa composition sur Faust et l'andante et la Carnaval de Venise, de Paganini.

Les dilettante feront bien de retenir leurs places à l'avance.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le programme de ce soir se compose de : *Nos Intimes*, comédie en 4 actes de V. Sardou, et *Les Jurons de Cadillac*, comédie en 1 acte.

Samedi, à midi, matinée.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La première représentation de "Robin Hood" a eu un grand succès hier soir, à ce théâtre. La rentrée en scène de Miss Lydia Thompson a été saluée par les applaudissements de toute la salle.

"Robin Hood" est une pièce des plus attrayantes, qui représente par la troupe des *blondes* ne peut manquer d'attirer la foule à l'Académie.

M. Harry Beckett a été très ému et très amusant, et Mlle Camille Dubois s'est fait applaudir à plusieurs reprises.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La troisième représentation de "Guy Mannering" à ce théâtre, a eu non moins de succès, hier soir, que les deux premières.

Mlle Charlotte Cushman est incontestablement une artiste de grand talent, qui n'a que peu de rivaux sur le continent américain.

Elle a conservé les bonnes traditions de l'art dramatique, et elle excelle dans le rôle de "Meg Merrilies."

THÉATRE ST. CHARLES.—La salle de ce théâtre était bien garnie hier soir pour la seconde représentation de *Les Larrons*. Mlle Alice Lingard est toujours accueillie avec enthousiasme par le public.

CHEMIN DE FER DE CARROLLTON.—Les actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de Carrollton ont, le 6 du courant, élu pour membres du bureau de direction MM. G. T. Beauregard, Alex. Bonneval, J. Jonas, Carl Kohn, J. Hernandez, H. A. Lessnier, T. D. Miller et Paul Fourchy, et ces messieurs ont réélu à l'unanimité pour président, le général G. T. Beauregard, et pour secrétaire P. McBride. Voilà de bons choix, certes, et les actionnaires ne pouvaient en faire de meilleurs. Nous les en félicitons car sous une telle gérance la Compagnie doit infailliblement continuer à prospérer.

ECOLES ALLEMANDES-AMÉRICAINES. — Aujourd'hui jeudi, 23 du courant, commenceront à 6 heures du soir, les premiers examens annuels des écoles allemandes-américaines indépendantes, dans la salle du Lycée à l'Hôtel-de-Ville. La première séance sera pour les garçons et la soirée de demain vendredi, sera pour les filles. Ces exercices ne peuvent manquer d'être fort intéressants. Ces écoles, complètement indépendantes, ont été admirablement dirigées et nombre d'élèves y ont fait des progrès brillants et rapides. L'éducation a marché du même pas que l'instruction, à ce qu'on nous assure, et nous sommes convaincu qu'en effet rien n'a été négligé pour prouver aux familles qu'elles peuvent faire donner à leurs enfants un enseignement solide, utile et varié sans le secours des écoles publiques. Tous les amis des écoles allemandes libres sont invités à assister à ces examens.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un certain nombre de citoyens influents se sont réunis, hier, dans le salon du maire, à l'Hôtel-de-Ville, sur l'invitation du maire et des administrateurs. Le maire a fait un exposé des embarras financiers de la ville, et les citoyens et les administrateurs ont échangé leurs idées sur la situation et sur les moyens de remédier aux difficultés actuelles. L'avis qui a paru obtenir l'assentiment général a été de ne rien presser et d'attendre la solution de l'hydrologie législatives par le Congrès. L'assistance législative est indispensable à l'administration municipale, et on ne peut songer à obtenir une aide efficace dans l'état actuel des choses.

L'édifice des "Odd Fellows" a été transformé momentanément en maison d'Etat.

L'auditeur des comptes et le secrétaire d'Etat occupent les appartements du rez-de-chaussée, dont l'entrée donne sur la rue du Camp.

Le bureau du gouverneur se trouve au premier, et les deux grandes salles sont occupées par le Sénat et par la Chambre des représentants.

M. W. W. Woelper, pendant plusieurs années greffier de la Sixième Cour de District, a été nommé secrétaire privé du gouverneur McEnery.

Nous avons reçu une invitation pour un grand bal travesti qui sera donné par le Club social "Golden Bell", samedi soir, à la salle Jacob, au coin de la rue des Français et de la rue Amour.

Nos remerciements à Messieurs Justin Sarratin, A. J. Malone, E. Raison, H. Calonge et A. Schleinsiger, qui font partie du comité d'invitation.

Nous sommes invités à assister vendredi soir à un grand concert qui sera donné dans la salle de l'Exposition, vendredi soir, par le Conservatoire de la Nouvelle-Orléans, pour le bénéfice des fonds du monument de B. W. Allen.

Les examens des écoles allemandes-américaines auront lieu de soir et vendredi soir, dans la salle du Lycée à l'Hôtel-de-Ville.

David Bradly, un charretier, a été arrêté, mardi soir, pour avoir conduit son *drag* trop vite dans la rue Tchoupitoulas. Le conducteur du véhicule a passé sur la jambe d'un noirs appartenant à son prochain. Il sera donc appelé à expliquer sa conduite au recorder Houghton.

HUILE SEPTOLINE.—Nous avons annoncé hier, de même que tous les autres journaux, que l'incendie de la maison située au coin des rues Columbus et Villeré avait été déterminé par l'explosion d'une lampe à huile septoline. Nous étions mal renseignés. C'est bien une lampe brûlant de l'huile septoline qui a pris feu, mais elle était remplie d'une autre huile que la septoline. Celle-ci brûle comme toutes les huiles possibles, mais elle ne cause pas d'explosion. Il ne faut pas non plus la rendre responsable de tous les sinistres qui ont lieu à la Nile-Orléans.

Les nominations suivantes ont été faites par le gouverneur McEnery et confirmées par le Sénat, le 20 courant :

Assesseurs et collecteurs de taxes.—Tresimon Landry, Ascension ; J. A. Rochelverria, Assomption ; Wm. Caldwell ; Robert Colon, Jefferson ; George Chamberlain, Ouachita ; John F. Gardner, Tho. F. Gilbert, Orleans ; Geo. F. Yates, St. James ; John Ogden, St. Landry ; Gabriel Montague, Terrebonne ; Alex. Bonneval, Orleans ; Geo. F. Iberia ; John M. Wade, Lafourche.

Les nominations suivantes ont été confirmées par le Sénat, le 21 de ce mois :

Assesseurs et collecteurs de taxes. George Kell, Bossier ; Richard ; Alf. M. Gayarre, Iberville ; Frederick A. Leonard, Caddo ; Jos. Butler, Bienville ; John D. Hamilton, Webster ; L. S. Tarver, Claiborne ; Edward Henderson, St-Charles ; Felix Regan, Claiborne ; L. S. Bryant, St-Martin.

Nominations dans la paroisse St-Jacques.—D. M. Landry, juge de Paroisse ; J. L. Bourgeois, shérif ; H. J. Bernas, greffier de cour ; Louis Dupas, trésorier.

TEMPERATURE.—20 Janvier 1873.

Thermomètre de C. DUBARNE, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	54	12
12 M.	66	20
3 P. M.	72	22
6 P. M.	64	18

LOUISIANE.

—Il vos vient en faire une idée des efforts puissants engendrés par la politique inaugurée par Kellogg et consolidée par le gouvernement fédéral, on n'a qu'à parcourir la campagne. Ici, à Thibodaux, les affaires commerciales sont nulles, et les magasins se ferment.

Aujourd'hui, on est heureux depuis qu'il dépendant des locataires et avant le 25 du mois, il est à peu près certain que le nombre en sera plus considérable. Dans la campagne, le travail est paralisé par le haut prix de la main-d'œuvre et par le peu de moyens que les planteurs ont à leur disposition pour cultiver convenablement leur terre.—*Sentinelle.*

—La ville de Shreveport est en ce moment infestée de voleurs. La haute et la basse pègre se sont donné rendez-vous dans cette ville et l'exploitent spécialement. Les fournaux engagent les citoyens à être sur le qui-vive et surtout à tenir leurs tiroirs en sûreté.

—Les marchands de Shreveport se plaignent de la rareté des draps, wagons et autres véhicules. Ils sont souvent forcés d'attendre pour en recevoir au débarcadère le fret destiné aux steamers. Avis aux drayman de la Nouvelle-Orléans à qui le triste état de nos affaires fait des loisirs forcés.

—Nous lisons dans le *Rapide* de St. Jean Baptiste :

MM. Millandon et Tassinary, le docteur O. Gaudet et quelques autres, sont au nombre des planteurs qui ont résolu de salariat pour le travail à la part, c'est-à-dire pour l'association.

—Nous constatons avec plaisir que Mme Welham, après avoir essayé les Chinois sans grand profit, s'est adressée à des travailleurs Espagnols, Anglais, Allemands, Français, Portugais, etc., tous ces hommes la sont bons, étant travailleurs. Le mauvais est le vagabond.

—M. de Lobel-Maly vient de subdiviser l'une de ses habitations en fermes. Ces fermes, d'une étendue moyenne, d'une exploitation facile pour une famille, convenablement reliées au dehors et au chemin de fer, doivent encore simplifier la question du travail en Louisiane. Elles sont créées à point pour les travailleurs qui ont augmenté dernièrement. C'est par elles, n'en doutons pas, que le travailleur franchit la dernière étape qui le sépare encore de la propriété ; car nous savons que la terre affermée, soigneusement cultivée, meilleure ici qu'on aucun lieu du monde, produit assez pour que le fermier, dans l'espace de quatre ans, en devienne le propriétaire. Inutile de dire qu'un fermier, avec son bail, est maître absolu dans sa maison et son champ, pourvu qu'il remplisse les conditions du bail.

—La sucrerie de MM. Ball & Curtis a brûlé dans la journée du mercredi, 8 janvier. Le sucre n'a pas eu le sort de la sucrerie. La perte est évaluée à $30,000, et l'assurance était de $10,000.

—L'habitation Valcour Aime n'a pas trouvé d'acquéreur et sera remis en vente le 1er février.

—Le *St. James Sentinel* a reparu samedi dernier. Nous y lisons que M. V. E. M. Anderson, l'homme le plus entreprenant de St-Jacques, va construire deux levées en face des habitations Winchester et Edouard Breaud. M. Anderson a trois magasins, sur les habitations Cantrelle, Acadia et Le Boeuf.

Législature de la Louisiane.

Séance du 22 Janvier 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi et demi sous la présidence du lieutenant-gouverneur D. B. Penn.

15 sénateurs répondent à leurs noms.

La prière de l'ordre est suivie du procès-verbal de la séance d'hier est lu et approuvé.

M. Herron demande un congé de trois jours pour M. Cage, à partir de lundi prochain.—Accordé.

M. White, de Rapides, suggère le nom de M. Leonard pour remplacer M. Todd dans le comité sur les témoignages.—Accordé.

Le secrétaire de la Chambre annonce au Sénat que la Chambre a adopté la résolution conjointe du Sénat chargeant nos sénateurs de demander avec instance la restitution et l'usage de la bibliothèque comme comme accessoire de l'Hôtel de la Législature des Etats-Unis, à la ville de la Nouvelle-Orléans, en y changeant deux mots.

Sur motion de M. McDonald, la résolution est adoptée avec les changements.

Le Sénat se rend à la Chambre des représentants pour faire un échange pour le long terme.

L'élection ayant eu lieu, et aucun candidat n'ayant eu la majorité voulue, le président du Sénat déclare que l'élection est nulle, et les sénateurs retournent à leurs salles.

M. White, de Rapides, chairman du comité sur le message du gouverneur, fait un rapport recommandant une législation active, de manière à accomplir les réformes nécessaires au soulagement du peuple.

Il dit que cette législature est la seule qui soit légalement élue et que le comité est personnellement convaincu que les retours d'élection seront examinés avec soin, afin que ne connaissance comme la seule vraie législature.

M. Voorhies présente deux bills intitulés :

"Acte rappelant un acte intitulé "Acte relatif aux avis légaux et judiciaires—déposé au bureau du secrétaire d'Etat, et qui a été approuvé par le gouverneur—et prorogé par le dit secrétaire le 15 mars 1870.

"Acte rappelant l'article 317 du Code de procédure.

Les deux bills subissent deux lectures et sont référés au comité judiciaire.

Sur motion de M. Campbell, le Sénat s'ajourne à demain à midi.

CHAMBRE.

L'Assemblée est appelée à l'ordre à midi un quart.

Le secrétaire lit une communication de "Young Men's Christian Association," invitant les membres de la Chambre à assister le soir, à une réunion de l'Association.

Le Président prie le comité des impressions de faire un rapport le plus tôt possible ; car, dit-il, il est urgent que nous ayons un journal officiel. Si le comité négligeait de faire un rapport sous peu, il lui dirait que le gouverneur, lieutenant-gouverneur et moi, celui-là et moi, nous en faisons un.

Le comité est donc instamment prié de s'en occuper activement et de faire un choix dans l'intérêt de l'économie publique.

M. McCaleb donne avis que prochainement il présentera un bill autorisant et encourageant les associations ou corporations charitables, religieuses, littéraires et scientifiques, à fonder des écoles libres.

Le même présente un bill pour faciliter la suppression des fraudes dans l'exercice du droit de suffrage.

Le bill reçoit deux lectures et est référé au comité des élections.

M. Blanc, président du comité spécial auquel a été référé le Message du gouverneur, fait un rapport approuvant les propositions contenues dans le Message, et recommandant une législation rigoureuse pour accomplir, sans délai, des réformes pratiques désirées par le gouvernement.

Le Sénat est alors invité à se joindre à la Chambre pour procéder conjointement à l'élection du sénateur dont il est question depuis plusieurs jours.

Le Sénat répond à l'invitation et se joint en corps à la Chambre.

Sont présents, 21 sénateurs et 56 représentants. Quorum dans les deux Chambres.

Les candidats sont les mêmes que la veille, et le vote a lieu avec le résultat suivant : Brunet 30, Kenna 26, Elam 14, Burpey 1 en blanc, 9.—Faute d'un nombre suffisant de voix, le vote est déclaré nul.

Le Sénat se retire dans sa salle, et la Chambre s'ajourne à demain.

Pseudo-Législature.

SÉNAT.

Séance du 22 Janvier 1873.

Présentation de bills—M. Barber présente un acte amendant l'acte pour organiser, armer et équiper la milice de l'Etat.

Par M. Brewster—Résolution pour nommer un comité résumé des deux Chambres qui sera chargé de s'enquérir des affaires de la Compagnie de Charlemagne et de savoir si cette Compagnie a satisfait aux clauses de sa charte. Impossible.

Par M. Blackburn—Une résolution allouant $200 à F. Field, sergent-général, sur son ordre, pour louer un bureau où seraient reçues les affaires de l'Etat en Pennsylvanie.

M. Burch lit un long discours à l'appui de la résolution qui demande au congrès de prêter une assistance matérielle pour la suppression de l'esclavage dans l'île de Cuba. La résolution est adoptée.

M. Harris épuise le bill présenté par lui pour assurer un note relative à l'enregistrement et au paiement des warrants d'Etat et des certificats de dette, et créant un fonds pour en payement ; et quant pour abolir le rachat du fonds de la dette d'Etat et du fonds d'école et pour pourvoir une seconde contre le trésorier d'Etat qui n'a pas rempli son devoir.

Le bill est référé au comité de finance.

Après une courte séance exécutive le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

Au moyen de la suspension du règlement, M. Blanque présente une résolution jointe, sollicitant le gouverneur à correspondre avec les autorités compétentes de Washington pour obtenir à la ville l'Hôtel de la Monnaie, qui deviendrait une maison d'Etat ; la résolution invite les sénateurs et les représentants de cet Etat au Congrès, à prendre de prompts moyens pour amener à l'Etat l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis qui ne s'en servent plus. La résolution est envoyée au comité.

M. Matthews présente un bill fixant le rétribution des officiers et des employés de l'Assemblée générale, pendant la session extraordinaire. Adopté.

Par M. Marie, pour régler les heures de travail des ouvriers et artisans.

Par M. Chalaborde, un bill de concours pour Ch. Cavaroc et les héritiers de H. B. Labeau.

Par M. Montaldo, acte pour compléter, rectifier, expliquer, étendre et modifier l'acte pour incorporer les Crescent City Waterworks.

Par M. Dumas, acte pour l'exposition des traites ou autres fluides explosifs.

Par M. Baker, pour protéger les citoyens dans leur droit de propriété contre les violations de la loi du *Homestead*. Renvoyé au comité judiciaire.

M. Sewell présente une résolution jointe pour nommer un comité qui sera chargé d'examiner les affaires de la Compagnie Chattanooga. Le gouverneur et sept citoyens feront partie du comité.

M. Hahn s'y oppose et regarde l'adoption du gouverneur et du sept citoyens comme une limite de la loi du *Homestead*. Renvoyé au comité judiciaire.

M. Sewell présente une résolution jointe pour nommer un comité qui sera chargé d'examiner les affaires de la Compagnie Chattanooga. Le gouverneur et sept citoyens feront partie du comité.

M. Hahn s'y oppose et regarde l'adoption du gouverneur et du sept citoyens comme une limite de la loi du *Homestead*. Renvoyé au comité judiciaire.

Pendant cette discussion l'ordre du jour qui est le bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer central en Louisiane est appelé, mais comme il est évident que les adversaires du bill sont décidés à employer toutes les ruses parlementaires pour en retarder l'adoption, une motion d'ajournement est faite et cette motion est emportée par 44 contre 38. La Chambre alors s'ajourne à jeudi.

Voir c'est croire.—Si les dames qui ne portent pas du SOZODONT obtiennent vraiment leur teint de rose, leurs dents avec éclat des dames qui s'en servent, elles deviendraient bientôt jalouses de l'adorer plus de raisons que n'en pourraient donner au parapluie ou au parasol.

M J 4

Décédé hier, 22 janvier 1873, à l'âge de 86 ans, HENRY RAPHAEL DENIS, né à St-Germain-en-Laye, France, et résidant de la Nouvelle-Orléans depuis l'année 1805.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Remparts, No. 43, entre Bienville et Dauphine.

De la part de la famille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—Décédé hier à midi et demi, à l'âge de soixante-six ans, MARIE JUDITH, épouse du sociétaire Victor Gauthier, native de Lotengeme, département de la Manche.

Les membres de la Société sont priés de reconnaissance, de participer à l'enterrer qui partira de sa dernière demeure, rue Kerlerec, entre Bourbon et Prieur, ce soir, à 5 heures précises.

Par ordre du Président.

A. BARBIER, Secrétaire.

TAPIS ET RIDEAUX.
19 Chartres...A. BEQUEBREAU...19 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES
Rideaux Depuis...
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES
Rideaux Depuis...

Sirop Pectoral Balsamique de Durand.

CE Sirop est un médicament dont les propriétés curatives sont bien connues des malades et des pharmaciens, dans l'intérêt de ceux qui ne le connaissent pas encore, nous publions quelques lignes qui en indiquent les effets. Il est toujours produit les effets les plus heureux dans les maladies de poitrine, de la gorge, de toux, d'enfoncement, de bronchites, de rhumes, de grippes, d'enfoncement de la gorge, de la poitrine, de l'enrouement, de l'aphonie, de la toux sèche et quinteuse, de la coqueluche, de la toux convulsive, de l'asthme, de l'oppression, de la difficulté de respirer, de la pleurésie, de la pneumonie, de la phthisie, de la consomption, de la fièvre, de la sueur, de la soif, de la faiblesse, de la perte de l'appétit, de la douleur de poitrine, de la douleur de côté, de la douleur de dos, de la douleur de tête, de la douleur de gorge et de la douleur de poitrine.

J. P. DURAND,
Propriétaire.

N. B.—Ne prendre pas, car ils sont de détestables imitations, ceux de nos flacons qui ne portent pas le nom de J. P. Durand, pharmacien, rue de Chartres, No 72, Nouvelle-Orléans.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

Wholesale, Paley & Co., Bell & Lowry, B. S. Kent & Co., Prescott Drug & Chem. Co., Lyons & Co., T. K. Finley, H. Cooper, Jos. J. Mellingly, J. Meyer, Jos. Ory, Fourcade, Alex. & Gandolfo, Mussacchia, Jos. Jourdan, et en général par tous les négociants pharmaciens.

S. P. GOCOURD, Propriétaire,
No 98, Rue St-Charles.

J. SAGET, Armurier,
128 ..... Rue de Chartres 128
Cartouches de tout, bien comme de fusils et Carabines, Cartouches de Gros et Détail.
Bureaux de la Compagnie Générale Générale de Gros, 21 janvier 1873.
Le Président, Alex. Bonneval ; Le Vice-Président, F. A. Lemonier ; Caut Kohn ; Paul Fourchy ; H. Schmidt, A. Bonneval, Jr. ; Louis Bouchard, Secrétaire.
T. M. CRIBBLE, Secrétaire.

Avis.

MM. JOSEPH et ALEXANDRE BRUTUS DUGUENEY, de Nouvelle-Orléans (Louisi